

du contrat étaient concernés; ils n'auraient certainement pas accepté mes recommandations ou mes propositions d'une manière définitive à moins qu'elles ne fussent conformes aux saines coutumes commerciales.

D. Les considérations commerciales ne dépendaient-elles pas en grande partie des considérations techniques pour certains aspects du contrat.

M. McGEER: Ah, comment pouvez-vous nous dire cela? Comment ce témoin peut-il répondre à cela. Je veux dire, c'est simplement...

M. BERCOVITCH: Une supposition.

M. McGEER: Ce n'est pas seulement une supposition. Il ne le sait pas. En savez-vous quelque chose, capitaine Jolley?

M. GREEN: M. McGeer devrait laisser M. MacNeil poser ces questions. On a laissé M. McGeer poser les siennes.

M. MACNEIL: Je suis très satisfait d'accepter la réponse du capitaine Jolley.

M. GREEN: Il ne s'agit pas ici d'une représentation avec un seul artiste.

M. McGEER: Non; la représentation ne sera jamais limitée à un seul artiste tant que vous serez dans les environs.

M. GREEN: Elle ne le sera certainement pas.

M. MACNEIL: Très bien, très bien.

Le PRÉSIDENT: Quelle était votre question, monsieur MacNeil?

Le TÉMOIN: Il y a quelques points dans le contrat qui dépendent vraiment des aspects techniques de la production de la mitrailleuse; mais la grosse majorité des dispositions du contrat sont plutôt une affaire de procédure contractuelle.

*M. Brown:*

D. Capitaine Jolley, quand avez-vous rencontré le major Hahn pour la première fois?—R. Je ne saurais vous dire le jour exact, mais, si je ne me trompe, c'était vers le 9 décembre 1936. Cette date est mentionnée dans les témoignages.

D. Je l'ignorais.—R. Je crois que la Pièce n° 17 relate l'occasion à laquelle j'ai rencontré le major Hahn pour la première fois.

*M. McGeer:*

D. L'aviez-vous rencontré lors de son retour d'Angleterre alors qu'il possédait les renseignements concernant la mitrailleuse Bren? Est-ce à ce temps-là que vous l'avez rencontré?—R. Oui.

D. Lorsqu'il revint d'Angleterre avec ses premiers renseignements?—R. Oui.

D. Il présenta ses rapports au ministère et les discuta ensuite avec vous, je suppose?—R. Non. Je rencontraï le major Hahn dans le bureau du maître général de l'artillerie, où l'on m'avait mandé, et où le major Hahn et d'autres fonctionnaires du ministère étaient réunis. J'écoutai l'histoire du major Hahn au sujet de ses découvertes en Angleterre et j'examinai quelques pièces d'information qu'il en avait rapportées; ensuite j'écrivis un résumé de la réunion pour l'information du maître général de l'artillerie, lequel résumé constitue la Pièce n° 17 dans les dossiers de la commission royale.

D. Quelle est votre opinion, du point de vue d'un officier technique, sur les renseignements du major Hahn comme rapport?—R. Eh bien, ma première impression fut qu'il s'était vraiment rendu à l'usine Enfield et qu'il avait bien obtenu ces renseignements des techniciens de l'usine Enfield. La chose était évidente. Je connaissais la manière de mettre les choses à point. Il était parfaitement clair que les renseignements qu'il avait obtenus au sujet de la fabrication de la mitrailleuse Bren provenaient de l'usine Enfield et avaient été préparés avec soin par les fonctionnaires de l'usine pour son information.

D. Les renseignements étaient passablement complets, n'est-ce pas?—R. Oui. Il possédait un grand nombre de données concernant la production de la mitrail-